

FICHE DE DONNEES DE SECURITE WEST SYSTEM 205RP HARDENER

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT WEST SYSTEM 205RP HARDENER
 NO DE PRODUIT : 205RP
 DISTRIBUTEUR Boero Colori Franc
 Parc d'activité Gambe Torte lot n°1
 2855 route de la Fénerie
 06580 Pégomas
 FRANCE
 +33 (0)4 92 38 90 88
 +33 (0)4 92 38 91 06
 boero.france@boeroyachtpaint.com
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE +44 (0)1794 521111 (08:30 - 16:30, Mon - Fri)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Possibilité d'effets irréversibles.

CLASSIFICATION Xn;R20/21/22. Mut 3;R68. R42/43. C;R34. R52/53.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
TRIMETHYLHEXANE-1,6-DIAMINE	247-134-8	25620-58-0	10-30%	Xn;R22. C;R34. R43,R52/53.
TETA REACTION PRODS. WITH PROPYLENE OXIDE		26950-63-0	10-30%	Xi;R36.
FORMALDEHYDE POLYMER WITH PHENOL & TETA		32610-77-8	10-30%	Xn;R21/22. C;R34. R43,R52/53.
ISOPHORONEDIAMINE	220-666-8	2855-13-2	5-10%	C;R34 Xn;R21/22 R43 R52/53
TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE	203-986-2	112-57-2	5-10%	C;R34 Xn;R21/22 R43 N;R51/53
TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE	203-950-6	112-24-3	5-10%	C;R34 Xn;R21 R43 R52/53
2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE	205-411-0	140-31-8	5-10%	C;R34 Xn;R21/22 R43 R52/53
TRIETHANOLAMINE		102-71-6	1-5%	Xi;R36/37/38.
PHÉNOL	203-632-7	108-95-2	1-5%	Muta. Cat. 3;R68 T;R23/24/25 C;R34 Xn;R48/20/21/22
PIPÉRAZINE	203-808-3	110-85-0	1-5%	C;R34 R42/43 R52/53

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

Ne pas faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone (CO2). Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Mousse. NE PAS utiliser d'eau si possible.

WEST SYSTEM 205RP HARDENER**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

RISQUES PARTICULIERS

En cas d'incendie, des vapeurs toxiques et corrosives peuvent se produire. Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de : Azote.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Assurer une ventilation efficace. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée. Ce produit ne doit pas être jeté en pleine nature, mais recueilli et remis aux autorités locales après accord préalable.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Interdictions : écoulement ou déversement dans un égout, un cours d'eau ou dans le sol. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de vapeurs.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles. Protéger contre la lumière, y compris les rayons directs du soleil. Conserver à l'écart de : Acides. Alcalis. Matière oxydante.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
PHÉNOL	VLEP	5 ppm(D)	19 mg/m ³ (D)			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**CONDITIONS D'UTILISATION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Manipuler dans une zone bien ventilée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Respirateur à cartouche chimique pour les vapeurs organiques.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

WEST SYSTEM 205RP HARDENER**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

MESURES D'HYGIÈNE

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

PROTECTION DE LA PEAU

En cas de risque d'éclaboussures : porter un tablier ou un vêtement de protection spécial.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide clair		
COULEUR	Clair (ou pâle) Ambre		
ODEUR	Amine.		
SOLUBILITÉ	Légèrement soluble dans l'eau.		
DENSITÉ RELATIVE	1.05 20	VISCOSITÉ	100 mPas 25
POINT D'ÉCLAIR (°C)	> 100 CF (Creuset fermé).		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

MATIÈRES À ÉVITER

Acides forts. Alcalis forts. Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz toxiques et corrosifs peuvent se produire. Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de : Azote.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INHALATION**

Irritation des voies respiratoires supérieures. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

INGESTION

Nocif en cas d'ingestion. CAUSE DES BRÛLURES. Peut causer de sévères lésions internes.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif par contact avec la peau. Cause des brûlures. Peut causer de l'eczéma/irritation de la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation. Contact avec la peau et/ou les yeux. Ingestion.

ORGANES CIBLES

Appareil respiratoire, poumons. Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal.

SYMPTÔMES

Irritation des voies respiratoires supérieures. Irritation de la peau. Le contact avec la peau peut causer : Éruption allergique. Le contact avec les yeux peut causer : Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlage et larmoiement. Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

INFORMATIONS MÉDICALES

Maladies respiratoires chroniques et obstruction des voies respiratoires. Allergies et affections cutanées. Les personnes avec les éruptions doivent consulter un spécialiste de la peau pour une examination d'eczéma allergique. Les projections dans les yeux requièrent l'examination par un spécialiste des yeux.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

WEST SYSTEM 205RP HARDENER**POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION**

Aucune donnée sur la bio-accumulation n'est disponible.

DÉGRADABILITÉ

Aucunes informations disponibles.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (TRIMETHYLHEXANE-1, 6-DIAMINE, FORMALDEHYDE POLYMER WITH PHENOL & TETA)		
NO. UN ROUTE	2735	N°CLASSIFICATION ADR	8
CLASSIFICATION ADR	Classe 8 - Matières corrosives.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
TUNNEL RESTRICTION CODE	(E)	No. DE DANGER (ADR)	80
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	8	CODE HAZCHEM	2X
NO CEFIC TEC(R)	80GC7-II+III	NO. CLASSE RID	8
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	2735
CLASSE IMDG	8	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
EMS	F-A, S-B	MFAG	See Guide
NO. UN, AIR	2735	CLASSE AIR	8
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III		

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**ÉTIQUETAGE**

Corrosif



Nocif

CONTIENT

TRIMETHYLHEXANE-1,6-DIAMINE
 FORMALDEHYDE POLYMER WITH PHENOL & TETA
 ISOPHORONEDIAMINE
 TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE
 TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE
 2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE
 PHÉNOL
 PIPÉRAZINE

PHRASES DE RISQUE

R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

CONSEILS DE PRUDENCE

S1/2	Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
------	---

WEST SYSTEM 205RP HARDENER

S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.
S38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S45	En cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION 26.01.09

NO. FDS 10572

ÉTAT DE LA FICHE DE SÉCURITÉ

Approuvé.

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R21	Nocif par contact avec la peau.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20/21/22	Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, contact avec la peau et ingestion.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.